

PORTAIL FAMILLES DU GRAND REIMS
COMMUNICATION AUX FAMILLES
DES POLES NORD CHAMPENOIS, FISMES ARDRE ET VESLE, CHAMPAGNE VESLE,
VALLEE DE LA SUIPPE, BEINE BOURGOGNE,
VESLE ET COTEAUX DE LA MONTAGNE DE REIMS

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,

Pour les enfants du Grand Reims, la Communauté urbaine organise, en régie, des accueils sur les temps périscolaires du matin, du midi (cantine), du soir, et du mercredi, ainsi que pendant les petites et grandes vacances.

Les démarches d'inscription ou de modification à ces accueils ne sont pas toujours simples pour les familles et il vous est demandé chaque année de remplir de nombreux documents.

Afin de faciliter vos démarches, la Communauté urbaine du Grand Reims a décidé de mettre en place un guichet numérique unique appelé « **Portail Familles** » qui vous permettra d'effectuer vos démarches : création d'un compte famille, inscription de votre/vos enfants aux accueils péri/extrascolaires, modification/annulation de vos réservations..., via internet. Ce service est gratuit et une adresse mail suffit.

Pour ce nouvel outil, une phase pilote est prévue au printemps 2024 pour les secteurs du Tardenois et de Rives de la Suippe. Le portail sera ensuite disponible pour l'ensemble des familles du territoire, pour la rentrée scolaire 2024-2025 et pour cela il est nécessaire que nous disposions de votre adresse mail.

Aussi, dès réception de cette communication et au plus tard avant le 29 mars, je vous remercie de bien vouloir nous préciser par retour de mail à l'adresse suivante :
portail-familles@grandreims.fr

- Votre nom de famille et prénom
- Le nom et prénom de votre enfant
- Votre pôle de rattachement
- Une adresse mail **valide**.

Votre adresse mail nous permettra de vous envoyer le lien pour vous connecter au Portail Familles ainsi que la procédure à suivre pour accéder à l'espace Familles.

Pour les parents qui n'auraient pas de mail et/ou internet, merci de vous rapprocher de votre pôle territorial.

Je vous remercie par avance de votre collaboration.

Bien cordialement,

Pour le Président
La Vice-présidente en charge des affaires scolaires
et de la petite enfance

Katia BEAUJARD

